



## Mes droit pour un divorce envisagé

Par **de sa**, le **25/10/2010** à **15:54**

bonjour je suis actuellement confronté a une humiliation et un rabesement constant

Et sa devant mes enfants ,apres 20 ans de vie comune .

Je voudrais savoir mes droit , apres etre divorcé

Nous avons une maison en france et un appartement au portugal .

la maison est de nouveau hypotequé pour l'achat de l'appartement au portugal ( achat du mois de juin 2010)

nous avons aussi une voiture a credit (qui se fini au mois de juin 2011)

nous avons egalement 3 enfants de 18 ans, 17 ans et 14 ans quel droit pour eux et pour moi mon mari est artisan moi fonctionnaire territoriale

j'attend avec beaucoup d'espoir des nouvelles de votre part pour que ma situation change rapidement

merci beaucoup

Par **Domil**, le **25/10/2010** à **16:00**

Vos droits sont

- la moitié de la communauté (avec les crédits en cours)
- une pension alimentaire pour les enfants à votre charge, selon les moyens de l'autre et s'ils veulent vivre avec vous
- une prestation compensatoire si les niveaux de vie sont différents

C'est le classique, il n'y a pas de droits spéciaux